



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMATE

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Le Ministre d'Etat,

Le Ministre,

à

Monsieur le Vice-Président  
du Conseil général de l'environnement  
et du développement durable

Monsieur le Vice-Président  
du Conseil général de l'alimentation,  
de l'agriculture et des espaces ruraux

Paris, le **14 OCT. 2010**

**Objet : Place des corps d'ingénieurs ITPE – IAE – ITM – ITGCE dans les services de l'Etat**

Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP), les établissements Institut géographique national (IGN) et Météo-France, disposent des compétences de corps d'ingénieurs spécifiques, ayant en charge des fonctions de direction, d'encadrement, de management de projet, d'expertise, de recherche et d'enseignement :

- les ingénieurs des travaux publics de l'Etat (ITPE), employés principalement par les services du MEEDDM et ses opérateurs, ainsi que dans de nombreux départements ministériels ;
- les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE), au sein des services du MAAP et ses opérateurs, notamment l'Office national des forêts, ainsi que dans de nombreux départements ministériels ;
- les ingénieurs des travaux météorologiques (ITM), dont le principal employeur est constitué par Météo-France ;
- les ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat (ITGCE), dont le principal employeur est constitué par IGN.

Dans le contexte d'évolution rapide qu'ont connu nos services depuis deux ans, et qui marque une inflexion durable de nos politiques, chaque employeur ressent désormais la nécessité de s'assurer que les compétences ainsi à sa disposition répondent aux évolutions propres attendues, qu'elles se renforcent sur les nouvelles priorités et qu'elles s'inscrivent sur le long terme. Le MEEDDM et le MAAP souhaitent en outre aller vers une fusion des quatre corps précités.

Un rapprochement des pratiques de gestion entre ces quatre corps apparaît en effet nécessaire, notamment pour intégrer la présence conjointe des IAE et des ITPE dans les services déconcentrés issus de la réorganisation des services territoriaux de l'État.

Il est de plus nécessaire de donner aux ingénieurs appartenant à ces corps une visibilité sur leur possibilité, à la suite de ces évolutions, de poursuivre des carrières qui répondent à leurs aspirations en termes de contenu de métiers attractifs et de parcours professionnels riches. C'est une condition de leur mobilisation au service de nos politiques et plus largement de notre capacité à attirer dans ces corps les compétences de bon niveau.

Pour éclairer les décisions qui doivent être prises dans ces domaines par nos administrations, orienter les métiers et les carrières des ingénieurs de nos ministères respectifs en fonction des besoins des employeurs, répondre aux interrogations des agents face aux évolutions en cours, déterminer les prérequis à réunir en vue d'une fusion des corps qu'ils constituent et préparer celle-ci, nous souhaitons bénéficier de votre appui dans le cadre de la réflexion sur les orientations stratégiques à donner à cet ensemble d'ingénieurs.

Votre contribution recherchera principalement, après avoir cerné les points communs et spécificités de chaque corps d'ingénieurs, à :

- déterminer les compétences, nouvelles ou confortées, requises par les services employeurs, adaptées aux nouveaux enjeux des ministères concernés ainsi qu'aux enjeux interministériels du développement durable ;
- conforter la vocation des corps d'ingénieur concernés comme corps d'ingénieur de référence au service des politiques publiques conduites par le MEEDDM, le MAAP, ainsi que par l'ensemble des autres départements ministériels employeurs ;
- donner du sens et de la visibilité aux ingénieurs de ces corps à vocation interministérielle, et proposer, grâce à une politique ambitieuse de construction des parcours professionnels, des carrières attractives.

La démarche que nous vous demandons de conduire comportera un bilan, après enquête approfondie, des attentes des employeurs publics vis-à-vis des corps d'ingénieurs concernés. L'objectif consistera à explorer les profils visés demain pour les ingénieurs de la fonction publique de l'État, les rôles qui leur seront attribués, les compétences qui leur seront demandées. Les réflexions permettront d'explicitier la vocation des ingénieurs dans ses diverses facettes.

En prenant en compte les besoins envisagés à moyen terme par les employeurs, vous identifierez les domaines dans lesquels des synergies entre les compétences des différents corps doivent être recherchées, et ceux dans lesquels la diversité des compétences doit être maintenue pour que les employeurs puissent disposer de l'ensemble des ressources qui leur sont et leur seront nécessaires.

Sur cette base, vous examinerez les écarts en termes de recrutement, de carrière et de gestion entre ces corps, tant de principe qu'en pratique, et les rapprochements qui pourraient être utiles à une meilleure réponse aux attentes tant des employeurs que des agents.

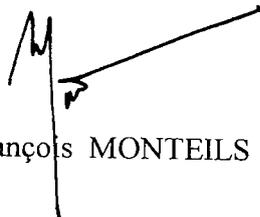
Vous explorerez autant que possible des hypothèses d'évolution du nombre de recrutements d'ingénieurs nécessaires en fonction des besoins identifiés.

Une synthèse des réflexions issues de cette mission fera l'objet d'une restitution à l'attention des représentants des personnels.

Les questions relatives à la formation de ces ingénieurs feront l'objet de travaux parallèles en cours de définition, que la présente mission permettra d'alimenter en termes de besoins qualitatifs et quantitatifs.

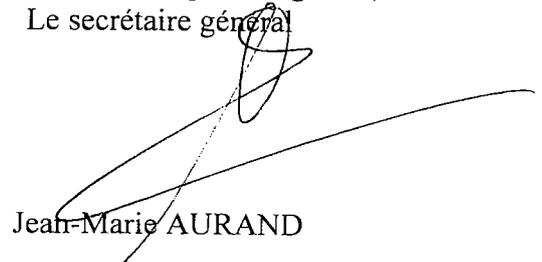
Nous souhaiterions disposer des résultats de la présente mission pour la fin de l'année 2010.

Pour le ministre d'Etat et par délégation,  
Le secrétaire général



Jean-François MONTEILS

Pour le ministre et par délégation,  
Le secrétaire général



Jean-Marie AURAND